

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 11 septembre 2023
*Greffe + Sécurité publique_0135 +
1120_Communications éditées +
Mesures préventives_FJ*

Eclairage public nocturne et sécurité

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Durant cet été, il y a eu une recrudescence de cambriolages et de vols dans toute la région et à Château-d'Oex également.

La gendarmerie est intervenue de manière importante par le biais de ses patrouilles habituelles mais également avec l'aide de véhicules banalisés et de gendarmes en civil.

L'enquête est encore en cours actuellement, ce qui fait qu'on ne peut pas communiquer à ce stade. Toutefois, les méfaits ont très sensiblement diminué et la période concernée s'est étalée entre le 28 juillet et le 18 août dernier principalement.

La Municipalité a décidé dans sa séance du 23 août 2023 de remettre en fonction l'éclairage public entre 23h30 et 5h30 afin de contribuer à redonner un sentiment de sécurité à sa population.

Ceci bien sûr sous réserve des possibles nouvelles mesures d'économies énergétiques que pourrait décréter le Conseil Fédéral à l'entrée de l'hiver.

La Municipalité.